

PARTAGER L'EDUCATION?

Jean-Claude GUERIN

L'éducation, entendue comme processus de développement aussi complet que possible des aptitudes et capacités de chacun, à la fois comme personne singulière et comme membre intégré d'une société, est une réalité naturellement partagée entre plusieurs lieux et plusieurs acteurs... sans qu'elle soit comprise et admise !

L'éducation s'effectue **au travers de trois grands types d'activités formelles, informelles et non formelles** (famille, clubs, musées, cafés, médias, écoles, entreprises, loisirs...) encadrées, spontanées, naturelles ou choisies. L'enfant fréquente d'abord sa famille puis la crèche, l'école, le club sportif, le conservatoire, le centre de loisirs, la rue, ses copains... L'adulte continue, tout au long de sa vie, de perfectionner, adapter, compléter ses connaissances et capacités relationnelles au travers de ses activités professionnelles et sociales. Elle peut être un acte intentionnel, pensé comme tel (par l'adulte, le professionnel, l'institution...), ce qui implique des situations, des pratiques, des contenus (on parlera aussi d'enseignement, de formation, de transmission...), ou comme un acte non intentionnel: l'apprentissage par l'expérience ou l'expérimentation, dans des interactions dans un lieu, avec des individus, un ou des groupes...

L'éducation partagée consiste donc à examiner **toutes ces activités** dans les divers lieux où elles se réalisent et les mettre en relation pour qu'elles soient en cohérence dans leur diversité. Partager l'éducation c'est définir et mettre en relation les diverses fonctions éducatives et les diverses activités éducatrices dont enfants, jeunes et adultes ont besoin et auxquelles chacun a le droit et la possibilité d'accéder. Il appartient à la société, par la coopération des collectivités politiques, des instances et institutions, des associations de mettre en cohérence et en articulation les divers moments et divers lieux (donc institutions et acteurs) où le jeune s'éduque (où il apprend et où on lui apprend).

Pour les enfants et les jeunes l'éducation partagée dépasse le seul dialogue Famille/Ecole et ne s'y réduit pas, ne serait-ce que parce que tout le reste influe sur la perception, que se fait l'enfant, de la famille et de l'Ecole. L'éducation partagée suppose une réflexion sur toutes les fonctions éducatives à assurer AUJOURD'HUI, sur qui les assure, dans quel cadre et sous quelles formes.

Prendre en considération cet enfant, cet adolescent, qui s'éduque tout au long de sa journée en traversant des moments et des lieux différents est le point de vue qui fonde la nécessité de l'éducation partagée. Non pour que l'enfant ou l'adolescent soit une « cible » (sauvage ou barbare à coloniser) mais pour qu'il soit considéré comme une « personne qui se construit » et qui construit son monde. Il s'agit en particulier de laisser des espaces de liberté, d'ennui, d'autonomie, d'aventure à chaque enfant ou adolescent et non pas transformer le dialogue en encadrement systématisé et en enfermement dans un contrôle absolu de tous les temps de l'enfant et de l'adolescent.

L'éducation partagée est une conception globale qui prend sa source dans la globalité de l'enfant (et de l'adolescent), qui est le même dans toutes ses activités, tous ses temps et tous ses lieux. Ce qui signifie que parents, enseignants, médecins, policiers, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux... interviennent dans l'espace où vivent enfants et adolescents et où ils fréquentent le monde adulte : **un territoire qui constitue l'espace éducatif de l'enfant et du jeune qui en est l'acteur majeur**. Un espace éducatif composé du logement, de l'école, du stade, du bus, des commerces, des bibliothèques, des rues et places... autant de lieux où s'effectuent les apprentissages, notamment des relations sociales et interpersonnelles.

L'éducation partagée se comprend comme la réunion des différents acteurs de l'éducation pour tenter de proposer et de réfléchir ensemble à l'éducation des enfants et adolescents dans une cohérence des modes d'approche mais aucunement dans une uniformité des modes d'intervention.

Ce qui suppose de réfléchir ensemble non plus sur « comment agir sur l'autre » mais « comment agir avec les autres », en trouvant le terrain commun sur lequel des adultes de nature, fonctions ou rôles différents doivent s'accorder et opérer. Pour être effectif et efficient le **partage de l'éducation ne peut s'enraciner que sur le territoire de vie des enfants et adolescents** et que **s'intégrer dans les diverses formes d'une éducation tout au long de la vie** définie comme "*toute activité d'apprentissage entreprise à tout moment de la vie, dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences, dans une perspective personnelle, civique, sociale et/ou liée à l'emploi*"

Une perspective qui permet de sortir de l'opposition formation initiale-continue, en s'inscrivant dans un continuum des âges et favorisant le développement des relations intergénérationnelles comme des échanges de savoirs.

L'éducation partagée n'est-elle pas la réponse réaliste d'aujourd'hui à l'utopie éducative d'épanouissement personnel, de citoyenneté active, d'inclusion sociale, de capacité d'insertion professionnelle et d'autonomie... ?